

# BEP METIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE

## EP3 environnement économique et juridique

### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS DE SUJET

#### I - Définition de l'épreuve

C'est une épreuve écrite ponctuelle d'une heure (coefficient 2).

L'épreuve porte sur les compétences et les savoirs associés relatifs à l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière.

Il s'agit des compétences : C11, C12, C21, C22, C23, C38 et les savoirs S5.

À partir de quelques brefs extraits de documentation en rapport avec les préoccupations et les intérêts personnels, sociaux, professionnels des candidats, l'épreuve comporte plusieurs questions simples **relevant de parties différentes contenues dans le référentiel** du diplôme **DONT UNE EXPRESSEMENT EN DROIT DU TRAVAIL.**

Le jury apprécie l'aptitude du candidat à :

- utiliser un vocabulaire de base approprié ;
- tirer parti d'éléments de documentation ou de connaissances.

#### II – Conception du sujet

Les deux enseignants sollicités conçoivent **ensemble** le sujet proposé en vue de la future session.

Chaque sujet doit être **inédit** (un sujet envoyé le ou les années précédentes ne peut être proposé une nouvelle fois).

Chaque proposition doit comporter :

- un sujet complet,
- un corrigé,
- **et un tableau de stratégie** reprenant pour chaque question, les savoirs associés et les limites de connaissances du référentiel de BEP MRH. Le sujet complet (page de garde, mise en situation, travail à faire, annexes et documents à rendre) est enregistré dans un même fichier.

Le sujet est bâti sur le même modèle que ceux présentés sur le site éco-gestion de l'académie d'Amiens, filière Hôtellerie, rubrique BEP MRH :

<http://pedagogie.ac-amiens.fr/eco-gestion-lp/spip.php?rubrique165>

#### **1. Charte graphique :**

**Les polices et tailles de caractère doivent être impérativement respectées** en utilisant un logiciel de traitement de texte.

Les documents comportant des calculs automatiques tels que bulletins de salaire, fiches de stock, note et factures... doivent être conçus sur un tableur, puis être **collés avec liaison** dans le sujet.

Page de garde, cartouche et structure du sujet sont disponibles sur le site :

<http://pedagogie.ac-amiens.fr/eco-gestion-lp/spip.php?article556>

Les annexes et documents doivent être les plus réalistes et professionnels possibles.

## 2. Le sujet :

### Quelques conseils pour la conception du sujet :

**La mise en situation** doit être réaliste et comporter des renseignements utiles et indispensables aux réponses des candidats.

**Le travail à faire** est divisé en parties numérotées.

Chaque partie comporte une mise en situation intermédiaire (times new roman en italique). On profitera de celle-ci pour « présenter » l'annexe correspondante.

Après la mise en situation intermédiaire, vous formulerez le travail à faire (times new roman droit) en commençant par :

À partir de vos connaissances... À partir de vos connaissances et de l'**annexe 1**... À partir de votre expérience... À partir de la mise en situation et de vos connaissances...

Le barème est présenté sur **40 points**.

## 3. Les annexes (informations à consulter par le candidat) :

Elles sont numérotées et portent un nom (arial black 11) : celui du document professionnel qu'il reprend ou du thème abordé dans le référentiel.

Exemple :

**Annexe 1 : Extrait de carte**

## 4. Les documents à rendre (à compléter par le candidat) :

Ils sont classés par une lettre et portent également un nom (arial black 11). Ils sont indiqués aux candidats dans chaque question du « travail à faire ».

Exemple :

« À partir de vos connaissances et de l'**annexe 2**, vous complétez le bon de commande (**Document B**). »

Tous les documents à rendre sont regroupés **EN DERNIERE PARTIE DU SUJET** et présentés sous cette forme :

**Document B : Le bon de commande**

## 5. Le corrigé :

Il inclut un tableau de stratégie (pour les correcteurs). Ce document doit être réalisé en premier car il définit les intentions pédagogiques des auteurs (associer à chaque partie, à chaque question, une compétence à des connaissances ou des connaissances seules).

- La ventilation des 40 points sur les éventuelles 3 parties est laissée à l'appréciation des auteurs
- Barème : Pour chaque partie, il faut proposer un barème, remplir les documents en proposant la ou les solutions possibles :
- Préciser le nombre total de points pour la question posée
- Ventiler le total des points par élément de réponse en précisant les tolérances ou les non tolérances (on peut envisager des points soustractifs si l'on souhaite sanctionner une erreur «non acceptable »).